



Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'une installation (suivi de l'Instruction)

Informations générales :

Nom et Numéro du site :	75115-010-02		
Adresse du site :	193, rue Saint-Charles	Arrdt :	15 ^{ème}
Opérateur :	Free		
Bailleur :	Public RIVP		
Destination de l'immeuble	Habitations	Nb d'étages	R+12 (43,10 m)
Complément d'information :	Ajout du 700 MHz avec changement d'antennes		

Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	04/03/2016
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	10/03/2016
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	04/05/2016

Analyse du projet

Type d'installation (modif, nlle installation, IP, ajout 4G...)	Ajout 700 MHz
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire	non
Si la simulation est fournie, est elle conforme au seuil de la charte ?	

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur :

Obligations de couverture de la population fixées par l'Autorité de Régulation des Communications Électroniques et des Postes (ARCEP), notamment 75% de couverture de la population en janvier 2015 et 90% en janvier 2018, afin de développer et d'exploiter notre réseau 3G et 4G. Souhaitant modifier la configuration actuelle de ses antennes afin de développer son réseau 4G, Free Mobile projette de remplacer les antennes actuelles par des antennes de dernière génération émettant sur la bande de fréquence 700 MHz.

Détail du projet :

Ce projet concerne le remplacement des 3 antennes existantes 3G et 4G (fréquences 900 MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz) par 3 nouvelles antennes orientées vers les mêmes azimuts 0°, 120° et 240° couvrant 3G et 4G (fréquences 700 MHz, 900 MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz).

Incidence visuelle :

Remplacement à l'identique sans incidence visuelle par rapport aux installations existantes. Le coffret énergie et la baie principale seront placés contre l'édicule existant. Les modules déportés seront installés au pied de chaque mât sur des chaises murales.
Hauteur des antennes : 46,59 m.

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Date de l'avis :	Avis favorable <input type="checkbox"/>	Avis défavorable <input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Légende	
Couleur Vert	Azimuts, limite de propriété et R+ de notre site
Couleur Orange	Limite de propriété et R+ des établissements particuliers
Couleur Violet	R+ des bâtiments dans l'azimut jusqu'à 25m
Couleur Bleu	Cercle de 100 m autour du site

	Nom	Adresse	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice (lobe limité à 3 dB/ puissance maximale) (Oui / Non)	Distance (par rapport à l'émetteur)	Estimation du niveau maximum de champ reçu, sous la forme d'un pourcentage par rapport au niveau de référence du décret 2002-775
1	Ecole primaire Saint-Charles et école Maternelle Varet	195/197 rue Saint-Charles et 9 rue Varet, 75015 Paris	NON	22 m	0,7% soit 0,3V/m
2	Crèche collective	193, rue Saint Charles, 75015 Paris	NON	RDC	0,5% soit 0,2V/m

VUE DES ANTENNES AVANT/APRÈS



DP 7.1 - Photo de l'existant



DP 8 - Photo de l'existant, vue lointaine



DP 6.1 - Photo du projet



DP 8 - Photo du projet, vue lointaine

VUE DES AZIMUTS

AZ 0°



AZ 120°



AZ 240°

